



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

**PROCES VERBAL N°6 DU 06.01.2026**

**MANDAT 2024-2028 - SAISON 2025-2026**

**PRESIDENT DE SEANCE :** M. Thierry RAYBAUDI

**PRESENTS :** MM. Yann MEMBRADO et José PEREIRA

**EN VISIO :** MM. Francis CUNY et Thomas DE FARIA

**EXCUSÉS :** MM. Oualid BELHADI, Frédéric CASTEL, Pascal DALLA POZZA, Raphaël DELANDHUY, Olivier GOMAS et Toufik MEZRICHÉ

Thierry RAYBAUDI ouvre la séance à 18h45.

### I / PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

#### **1.1/ PREAMBULE**

En l'absence de Frédéric CASTEL, retenu par des obligations familiales, Thierry RAYBAUDI, Représentant des arbitres au Comité Directeur, Vice-Président Délégué CDA, est désigné Président de séance.

La C.D.A. félicite Jihad BELHADI et sa conjointe à la suite de la naissance le 1<sup>er</sup> janvier de Qassim.

La C.D.A., en cette période de vœux, souhaite le meilleur à l'ensemble de la famille du football et en particulier aux arbitres du DAF.

La CDA tient à remercier ceux et celles lui ayant présenté des vœux pour 2026.

#### **1.2/ APPROBATION PV :**

Le Procès-Verbal N°5 de la saison 2025-2026 a été approuvé par messagerie électronique puis publié sur le site du DAF.

### II / COURIELS RECUS

Le 01.12 Magali PETIT, trésorière du FC BAR SUR AUBE, signale une difficulté pour enregistrer les licences de ses arbitres sortants de FIA. Cédric BOUGÉ sollicite la ligue pour résoudre la situation.

Le 05.12 Houssan SATOUH, Président de l'AS SENARDES, met en copie la C.D.A. de son message exprimant son point de vue à la suite d'une audition en Commission de Discipline.

Le 07.12 Guillaume BELDJOUDI rédige des rapports disciplinaires et circonstanciés.

Le 08.12 Clément MENARD met en copie la C.D.A. de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 08.12 Mohamed LACHAL signale un dysfonctionnement de la F.M.I.

Le 11.12 Éric RAYBAUDI, Président de l'ETOILE DE LUSIGNY, signale le forfait de son équipe U15 pour le 13.12.

Le 30.12 Mary Shirley GARRICK, secrétaire du FC Charmont, dépose une demande d'arbitre pour une rencontre du 29.03.26 en D3.

Le 30.12 Jocelyn LAFOND, Président du TORVILLIERS AC, fait parvenir une partie du dossier de renouvellement de licence de son arbitre.

Le 30.12 Raphaël DELANDHUY présente ses vœux au nom de l'U.N.A.F.

Le 31.12 Éric RAYBAUDI, Président de l'ETOILE DE LUSIGNY, présente ses vœux pour 2026.

Le 02.01 Patrick BOUGÉ, Président d'honneur du FC MORGENDOIS, présente ses vœux pour 2026.

Le 02.01 Alexandre GABRIEL communique ses nouvelles coordonnées postales pour une mise à jour de son dossier administratif.

Le 05.01 Maxime VERDIER, via son club, fait parvenir des documents visant la validation de sa demande de licence.

Le 05.01 Nahil DJEMAA dépose un dossier médical. Il semble manquer l'échographie indispensable pour valider sa licence.

Le 05.01 Aurélie BRASTEL demande la procédure à respecter pour pouvoir officier sur des matchs amicaux.

### III / INFORMATIONS

#### 1/ LIGUE / CRA

Le 08.12 Frédéric CASTEL informe la C.R.A., après avoir fait un point de l'activité de la C.D.A., de son absence à la réunion du 13.12 pour raison de santé.

Christophe ADAM, C.T.A., sollicite les coordonnées des référents Futsal des C.D.A. dans la perspective de couvrir les nouvelles compétitions, jeunes et féminines, avec la possibilité de solliciter si besoin un groupe d'arbitres de district réservistes.

Vincent MERULLA, Président de la CDA Moselle, questionne l'ensemble des C.D.A. de la ligue au sujet de l'application de la pause Coaching en U13. Thierry RAYBAUDI, en sa qualité de désignateur en compétitions jeunes, fait une réponse pour la C.D.A. 10.

Le 15.12 Matthieu LOMBARD, C.T.R.A., sollicite les C.D.A. afin de définir une date dans chaque district pour organiser les tests physiques de fin de saison. Après échanges, la CDA va solliciter des précisions à la C.R.A. sur les besoins à respecter pour que le test se déroule dans les meilleures conditions possibles puis procèdera à la demande de réservations.

## **2/ DISTRICT / CDA**

Le 08.12 Frédéric CASTEL informe le CoDir de son absence à l'A.G. du District du 09.12 pour raison de santé et signale que José PEREIRA représentera la C.D.A.

### **2.1 DISTRICT**

Le 15.12 Roland VIALLET, C.T.D.A. du District de Lyon et du Rhône de football, demande le transfert du dossier de Matar N'DIYAE nouvellement arrivé dans ledit district. Cédric BOUGÉ et José PEREIRA transmettent les documents sollicités.

Cédric BOUGÉ informe régulièrement de l'avancée de la validation des licences des arbitres sortant de la première F.I.A. de la saison.

### **2.2 CDA**

Le 28.11, la C.D.A. est destinataire du plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres dont une partie sera mise en application dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 par la L.G.E.F.

La C.D.A. est sollicitée par la C.R.A. afin de :

- Faire connaître le nom des J.A.D. remplissant les critères pour postuler à la candidature ligue dont l'examen aura lieu le 31.01.2026. Au regard des classements de la saison dernière, la C.D.A. sonde les jeunes ayant le profil. Considérant les critères retenus, la C.D.A. transmet les noms des arbitres retenus.
- Constituer d'une liste de récipiendaires aux médailles de ligue.

Le rassemblement du 07.02.26 se déroulera de 8h30 à 12h au D.A.F.

Le 06.01, la C.D.A. relance les arbitres dont la licence n'est pas encore validée afin de voir comment les accompagner dans les démarches restant à faire avant de pouvoir officier et si possible dès la reprise des compétitions.

La C.D.A. est régulièrement informée des divers changements de programmation des compétitions gérées par le D.A.F. ainsi que des éventuelles sanctions prises à l'encontre d'arbitres.

## **IV / DESIGNATIONS**

Au 06.01.2026, nous avons 121 demandes de licences d'arbitres avec 108 arbitres désignables : 62 adultes, 28 jeunes, 12 ligues et 6 candidats ligue.

### **4.1 ADULTES**

Le 07.12 Erik GUILLET signale s'être déplacé pour une observation sans avoir été informé que l'heure du coup d'envoi avait été avancée.

### **4.2 JEUNES**

Le 03.12 Mohamed LACHAL signale une indisponibilité pour raison professionnelle.

Le 05.12 Sacha RIGLET informe de son absence à désignation à la suite d'un changement de date et heure du coup d'envoi du match qu'il devait arbitrer.

Le 05.12 puis le 15.12 Tom LEROY fait savoir qu'il ne sera pas disponible à la date de report d'un match initialement prévue le 06.12.

Le 06.12 Ayman EL BOUSAISAKI prévient de son absence à désignation de dernière minute pour raison de santé.

#### **4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE**

Le 06.12 Pascal DALLA POZZA peut, à la suite de report de matchs à 11, désigner des arbitres sur la première journée de la compétition futsal du 07.12. Il remercie les arbitres qui se sont rendus disponibles pour les désignations en FUTSAL durant la trêve.

Le 10.12 Pascal DALLA POZZA réalise une désignation pour un match universitaire prévu le 11.12 qui est annulée le jour même. Il alerte ton interlocuteur FFSU au sujet des défraiements pas encore réalisés aux arbitres ayant officiés en FFSU les 13 et 20.11.2025.

Le 12.12 Pascal DALLA POZZA effectue une désignation pour une rencontre de coupe de France des écoles d'ingénieurs du 18.12.

Le 18.12 Pascal DALLA POZZA est sollicité par Laurent DUCLOS, Directeur Régional FFSU, pour désigner un arbitre sur une rencontre de football universitaire féminin en date du 17.02.26.

Le 06.01 Vincent TEIXEIRA demande des précisions en lien avec ses désignations Futsal.

**V / ETDA**

#### **5.1 FORMATION CONTINUE**

Francis CUNY constate peu de participation au questionnaire en ligne. La C.D.A. invite l'ensemble des arbitres à participer à cette forme de formation continue.

#### **5.2 POLE ENTRAINEMENT**

Après les fêtes de fin d'année, les séances d'entraînement collectif reprendront en fonction des conditions météorologiques. Une information de reprise sera faite via le groupe WhatsApp.

#### **5.3 REFERENTS**

Raphaël DELANDHUY reste disponible pour accompagner les arbitres sortant de FIA pour la validation de leur licence ou autres besoins.

#### **5.4 FIA**

Le 12.12 les réservations nécessaires pour le déroulement de la F.I.A.2 sont faites par Cédric BOUGÉ auprès du Centre Sportif de l'Aube.

Point sur la F.I.A. 2 qui débute le 24.01.26 :

A ce jour, 9 candidats inscrits et seulement 6 dossiers complets.

Francis CUNY regrette la défection de certains formateurs qui aura un impact sur l'organisation de cette formation.

**5.5 PROMOTIONNEL**

Thierry RAYBAUDI va se rendre disponible pour réaliser les observations restant à faire.

**VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épousé, le Président de séance, Thierry RAYBAUDI, lève la séance à 20H10.

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 03.02.2025 ou sur convocation des membres.

***Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,***

***Le Président de séance,***

***M. Thierry RAYBAUDI***

***Le Secrétaire,***

***M. José PEREIRA***

Les décisions de la ***Commission Départementale de l'Arbitrage*** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)